

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.

Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 11 décembre 2017 à 8 h 30
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

M. Philippe Tomlinson, Maire de l'arrondissement
M. Jean-Marc Corbeil, Conseiller du district de Robert-Bourassa
Mme Fanny Magini, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Valérie Patreau, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Mindy Pollak, Conseillère du district de Claude-Ryan (mairesse suppléante)

AUTRES PRÉSENCES :

M. André Brideau, Directeur, Travaux publics
Me Julie Desjardins, Chef de division des ressources humaines et des relations avec les citoyens et Secrétaire substitut d'arrondissement
Mme Mélanie Diné, secrétaire recherchiste
M. René Girard, Directeur, Aménagement urbain et patrimoine
Me Marie-France Paquet, Directrice de l'arrondissement par intérim, Directrice des services administratifs, du greffe et des relations avec les citoyens et Secrétaire de l'arrondissement
Mme Anne-Marie Poitras, Chef de division – Culture, bibliothèque et développement social

10.01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 8 h 33.

Il présente les membres du conseil et de l'administration

CA17 16 0459

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 11 DÉCEMBRE 2017 – 8 H 30

Il est proposé par Fanny Magini

appuyé par Jean-Marc Corbeil

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 11 décembre 2017 – 8 h 30, tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.04 - PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

AUCUNE QUESTION

M. TOMLINSON QUITTE LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS À 8 H 37 ET REVIENT À 8 H 38.

CA17 16 0460

RENDRE UNE DÉCISION PAR RÉOLUTION RELATIVEMENT À L'IMMEUBLE SITUÉ AU 959, AVENUE DUNLOP - DEMANDE D'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) RELATIVEMENT À LA MODIFICATION DE L'APPARENCE EXTÉRIEURE PAR L'AJOUT D'UNE PLATEFORME ÉLÉVATRICE EN FAÇADE DU BÂTIMENT PRINCIPAL

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé favorablement, à sa séance du 5 décembre 2017, la demande d'approbation d'un PIIA en vertu du règlement 1189;

ATTENDU les motifs indiqués au sommaire décisionnel portant le numéro 1174375007;

Il est proposé par Philippe Tomlinson

appuyé par Valérie Patreau

D'APPROUVER la demande d'approbation de PIIA relativement à la modification à l'apparence extérieure par l'ajout d'une plateforme élévatrice en façade du bâtiment principal situé au 959, avenue Dunlop.

Avec la réserve suivante:

- La plateforme élévatrice devra être retirée aussitôt qu'elle ne sera plus nécessaire. À cet effet, le perron et l'aménagement paysager devront être rétablis tels qu'ils l'étaient avant l'installation de celle-ci.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

47.01 1174375007

70.01 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'assemblée est levée à 8 h 39.

70.01

Philippe Tomlinson
Maire de l'arrondissement

Julie Desjardins
Chef de division des ressources
humaines et des relations avec les
citoyens et Secrétaire substitut
d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 18 décembre 2017.